



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du vendredi 22 avril 2022  
à 13 h 30**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Constaté l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 22 avril 2022 à 13 h 30.
- 10.03** Période de questions du public
- 10.04** Période de questions des membres du conseil

**30 – Administration et finances**

- 30.01** Autoriser une dépense de 1 325 \$ pour la participation de cinq personnes, élus et fonctionnaires, au Sommet Climat Montréal 2022.
- 30.02** Autoriser un virement de 1 000 000 \$ provenant de la réserve immobilière vers la réserve développement pour répondre aux priorités de l'arrondissement à la suite de l'adoption de la planification stratégique.

**40 – Réglementation**

- 40.01** Adopter un Règlement modifiant le Règlement sur les parcs (R.R.V.M. c. P-3) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

**70 – Autres sujets**

- 70.01** Levée de la séance



**Dossier # : 1225027005**

|   |   |
|---|---|
| <b>Unité administrative responsable :</b> | Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire , Direction   |
| <b>Niveau décisionnel proposé :</b>       | Conseil d'arrondissement  |
| <b>Projet :</b>                           | -   |
| <b>Objet :</b>                            | Autoriser la participation de cinq (5) personnes, élu(e)s et fonctionnaires, au Sommet Climat Montréal 2022 - Budget de fonctionnement - Montant de 1 325 \$. |

Il est recommandé :

D'autoriser la dépense de 1 325 \$, taxes incluses, pour la participation de cinq (5) personnes (élu(e)s et fonctionnaires) au Sommet Climat Montréal 2022 qui se tiendra le mardi 3 mai 2022;

D'imputer la dépense conformément aux renseignements inscrits dans le document d'intervention financière ci-joint.

**Signé par** Diane MARTEL **Le** 2022-04-19 16:08

**Signataire :**

Diane MARTEL

---

Directrice d'arrondissement  
Ahuntsic-Cartierville , Direction d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1225027005

|   |   |
|---|---|
| <b>Unité administrative responsable :</b> | Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire , Direction   |
| <b>Niveau décisionnel proposé :</b>       | Conseil d'arrondissement  |
| <b>Projet :</b>                           | -   |
| <b>Objet :</b>                            | Autoriser la participation de cinq (5) personnes, élu(e)s et fonctionnaires, au Sommet Climat Montréal 2022 - Budget de fonctionnement - Montant de 1 325 \$. |

**CONTENU****CONTEXTE**

Le Sommet Climat Montréal sera l'occasion de se concerter autour d'actions concrètes pour accélérer l'action climatique à Montréal et par le fait même, renforcer sa résilience. Les acteurs de différents milieux se rassembleront pour cette première édition. Dans le cadre de la programmation de cet événement se tiendra le Gala du CRE-Montréal qui permet de souligner le travail d'une multitude d'organisations de toutes tailles qui contribuent par leur audace et leur inventivité à faire de Montréal une métropole durable, résiliente et en santé.

La poursuite du développement des connaissances est un objectif stratégique du Plan de transition écologique de l'administration municipale.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION**

Le présent sommaire est requis afin d'autoriser deux élu(e)s et trois (3) fonctionnaires de l'arrondissement à participer au Sommet Climat Montréal 2022 qui se tiendra le mardi 3 mai 2022 de 9 h à 19 h, au marché Bonsecours (350, rue Saint-Paul Est). Le forfait de cinq (5) billets au coût total de 1 325 \$ comprend les participations au cocktail Gala du CRE-Montréal de 17 h à 19 h.

Les personnes présentes seront Mme Julie Roy (conseillère de la Ville), Monsieur Jérôme Normand (conseiller de la Ville) et trois (3) fonctionnaires.

**JUSTIFICATION**

Certains membres du conseil d'arrondissement désirent participer à cet événement.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Voir l'intervention de la Direction performance, greffe et services administratifs pour la certification des fonds.

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 comme décrit en pièce jointe. Le principal résultat attendu pour la priorité 16 (laboratoire vivant et ville de savoir) sera le nombre de participants au Sommet Climat Montréal 2022.

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Ahuntsic-Cartierville , Direction performance\_greffe et services administratifs (Anna CHKADOVA)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Anne-Christine LAJOIE  
Conseillère en planification

**ENDOSSÉ PAR**

Gilles CÔTÉ  
Directeur du développement du territoire

Le : 2022-04-14



**Dossier # : 1229298003**

|   |  |
|---|--|
| <b>Unité administrative responsable :</b> | Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière   |
| <b>Niveau décisionnel proposé :</b>       | Conseil d'arrondissement   |
| <b>Projet :</b>                           | -  |
| <b>Objet :</b>                            | Autoriser un virement de 1 000 000 \$ de la réserve immobilière vers la réserve développement afin de répondre aux priorités de l'arrondissement à la suite de l'adoption de la planification stratégique. |

Autoriser un virement de 1 000 000 \$ de la réserve immobilière vers la réserve développement afin de répondre aux priorités de l'arrondissement à la suite de l'adoption de la planification stratégique.

**Signé par** Marc CARDINAL **Le** 2022-04-21 10:23

**Signataire :** Marc CARDINAL

\_\_\_\_\_  
Directeur performance greffe et service administratif  
Ahuntsic-Cartierville , Direction performance\_greffe et services administratifs

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1229298003

|   |  |
|---|--|
| <b>Unité administrative responsable :</b> | Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière   |
| <b>Niveau décisionnel proposé :</b>       | Conseil d'arrondissement   |
| <b>Projet :</b>                           | -  |
| <b>Objet :</b>                            | Autoriser un virement de 1 000 000 \$ de la réserve immobilière vers la réserve développement afin de répondre aux priorités de l'arrondissement à la suite de l'adoption de la planification stratégique. |

**CONTENU****CONTEXTE**

L'affectation de surplus 2020 étant basée sur une estimation des besoins à venir, il y a lieu de réaffecter une somme de la réserve immobilière vers la réserve développement pour répondre aux priorités de l'arrondissement à la suite de l'adoption de la planification stratégique de février 2021.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION****JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)****MONTRÉAL 2030****IMPACT(S) MAJEUR(S)****IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Ahuntsic-Cartierville , Direction performance\_greffe et services administratifs (Anna CHKADOVA)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Amal AFFANE  
Conseillère - Analyse de performance et indicateurs de gestion

#### **ENDOSSÉ PAR**

Marc CARDINAL  
Directeur performance greffe et service administratif

Le : 2022-04-20



**Dossier # : 1224212003**

**Unité administrative responsable :** Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance\_greffe et services administratifs , Division greffe\_performance et informatique

**Niveau décisionnel proposé :** Conseil d'arrondissement

**Projet :** -

**Objet :** Adopter un règlement modifiant le règlement sur les parcs (R.R.V.M. c. P-3) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Il est recommandé :  
d'adopter un règlement modifiant le règlement sur les parcs (R.R.V.M. c. P-3) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

**Signé par** Diane MARTEL **Le** 2022-04-05 11:43

**Signataire :** Diane MARTEL

---

Directrice d'arrondissement  
Ahuntsic-Cartierville , Direction d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1224212003**

|   |  |
|---|--|
| <b>Unité administrative responsable :</b> | Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Division greffe_performance et informatique                       |
| <b>Niveau décisionnel proposé :</b>       | Conseil d'arrondissement   |
| <b>Projet :</b>                           | -  |
| <b>Objet :</b>                            | Adopter un règlement modifiant le règlement sur les parcs (R.R.V.M. c. P-3) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. |

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Certains parcs de l'arrondissement connaissent un achalandage important durant la saison estivale. Par conséquent, pour permettre à tous de profiter pleinement des parcs, nous recommandons de modifier le règlement sur les parcs (R.R.V.M. c. P-3) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville de manière à encadrer certaines pratiques.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

1090747008 | CA09 090168 : Adopter un règlement modifiant le règlement sur les parcs (R.R.V.M. c. P-3) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

1090747008 | CA09 090122 : Donner un avis de motion en vue de l'adoption d'un Règlement modifiant le Règlement sur les parcs (R.R.V.M., c. P-3) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

**DESCRIPTION**

Les principales modifications proposées sont les suivantes :

1. L'article 6 de ce règlement est modifié par l'ajout des paragraphes suivants :

« 13° d'installer une table ou tout autre équipement permettant de disposer de la nourriture ou des objets, sauf dans le cadre d'une activité autorisée par l'autorité compétente;

14° de troubler la tranquillité du lieu par l'utilisation d'une radio, d'un instrument de musique ou par tout autre appareil sonore, y compris un amplificateur audio, sauf dans le cadre d'une activité autorisée par l'autorité compétente;

15° d'avoir en sa possession ou d'utiliser un barbecue mobile, qu'il soit alimenté au charbon de bois, au gaz propane ou tout autre combustible, sauf aux endroits où du mobilier a été installé spécifiquement à cette fin ou suivant l'adoption d'une ordonnance du conseil d'arrondissement à cet effet;

16° de tenir ou d'assister à une cérémonie, qu'elle soit religieuse ou de toute autre nature, ou de tenir ou d'assister à une réception suivant une telle cérémonie, sauf suivant l'adoption d'une ordonnance du conseil d'arrondissement à cet effet. ».

Également, le projet de règlement abrogerait les articles 7.3, 7.4, 8.2, 8.3 et 8.4 du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., c. P-1) à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville; ces articles seraient ajoutés au Règlement sur les parcs (R.R.V.M. c. P-3) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

## **JUSTIFICATION**

Ces modifications réglementaires sont nécessaires pour permettre à tous de profiter pleinement des parcs de l'arrondissement.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

## **MONTRÉAL 2030**

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Installation d'affiches dans quelques parcs de l'arrondissement, notamment le parc de Beauséjour.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Avis de motion et dépôt du projet de règlement  
Adoption du règlement  
Promulgation et entrée en vigueur

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

A la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Chantal CHÂTEAUVERT  
Secrétaire d'arrondissement

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2022-04-05

Marc CARDINAL  
Directeur performance greffe et service  
administratif